

Municipalité de



Sainte-Thècle

Sainte-Thècle, le 3 octobre 2017

COMMUNIQUÉ

Le conseil municipal de Sainte-Thècle, sous la gouverne du maire monsieur Alain Vallée, est extrêmement fier d'avoir conclu la négociation de la convention le liant à ses employés avec brio et dans le respect de tous.

«Ainsi, une convention collective sera signée entre la municipalité et le syndicat pour une période de 6 ans. »

La conclusion de la convention collective s'inscrit dans la foulée de modifications visant à éclaircir certaines zones grises de la convention. L'entente intervenue garantit à la population des services municipaux plus optimaux et efficaces, ce dans une perspective de saine gestion des fonds publics.

Alain Vallée, maire